

Crèche: défaillances d'une sécurité supposée exemplaire

Par Anaïs Nahum

Publié le 29/05/2012

Semaine noire pour les crèches françaises. Jeudi soir un bébé d'un an a été oublié dans une crèche à Courbevoie après la fermeture. Le lendemain, un enfant de 2 ans s'est échappé d'une crèche de Bordeaux.

Grosse frayeur pour des mères de famille. Deux incidents successifs ont été signalés dans des **crèches** françaises cette semaine. Jeudi soir, un bébé d'un an a été oublié dans une crèche après la fermeture à Courbevoie (Hauts-de-Seine), à peine quelques heures plus tard un enfant de deux ans et demi s'échappait de sa crèche vendredi matin au Barp (Gironde).

«Cela n'aurait jamais du arriver» s'indigne la mère d'Iliam. Jeudi soir, son bébé âgé d'un an a été enfermé dans les locaux d'un établissement privé de Courbevoie par le personnel de l'établissement. Le père avait prévenu qu'il serait en retard, la poussette était encore dans le hall et le registre de sortie n'avait pas été signé. Les surveillantes sont parties en fermant à clé l'établissement sans prendre de précaution. «S'ils avaient mis en place des stratégies de surveillance, ils auraient tout de suite remarqué la présence de l'enfant» observe la mère du petit Iliam. Le père est arrivé quelques minutes après la fermeture de la crèche, prévue à 19H00, et a trouvé porte close. Il a immédiatement prévenu les policiers qui ont trouvé le bambin en parfaite santé, en train de dormir dans son lit, où le personnel de la crèche Les Galopins l'avait oublié.

Une porte laissée entre-ouverte

Une histoire encore plus improbable se déroule le lendemain à Bordeaux en fin de matinée. Enzo, âgé de deux ans et demi, échappe à la surveillance du personnel de la crèche municipale du Barp. Une porte entre-ouverte lui permet de sortir du bâtiment et il manque de se faire renverser en traversant une rue très fréquentée. L'automobiliste prévient la municipalité et une esthéticienne travaillant en face de la crèche les Fripounets recueille l'enfant sain et sauf. La mère d'Enzo, Aurore Forment, est tout de suite prévenue.

«C'est inadmissible. Mon fils aurait pu se faire écraser (...) Il y a quand même quatre portes à franchir pour sortir, des portes dont les poignées sont hors de portée des enfants», a-t-elle déclaré à *Sud Ouest*. La directrice de la crèche les Fripounets a été par la suite démise de ses fonctions et une enquête administrative a été engagée par la mairie.

Des contraintes budgétaires à l'origine de ces incidents

«Ce sont des affaires regrettables et des fautes d'une extrême gravité» observe un salarié de la société **Crèches de France**. Aucun doute, le personnel de surveillance a son rôle à jouer dans ces deux incidents.

Mais sont-ils les seuls responsables? Selon Philippe Dupuy de l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (**A.C.E.P.P**), l'origine de ces faits est plus complexe à déterminer. «La fatigue n'a rien d'anodin et est globalement ressentie dans les équipes ces dernières années. Il y a depuis quatre ans des baisses d'effectifs et une augmentation croissante du nombre d'enfants pris en charge au sein des crèches, ce qui est invraisemblable.» observe Monsieur Dupuy.

Pour lui, «les contraintes drastiques sur les budgets obligent les directions à employer des personnes moins compétentes pour surveiller les petits. Or, être en charge d'un enfant requiert beaucoup d'attention».

Les associations tentent depuis deux ans d'alerter la direction sans succès. «J'espère que ces deux événements mèneront à une réflexion plus approfondie des mesures de sécurité à appliquer dans les crèches» observe Monsieur Dupuy.

«Le risque zéro n'existe pas»

«Il n'y a pas de véritable danger car les normes sont toujours en place» assure pourtant Philippe Dupuy. Selon le code de la santé publique, une crèche doit obligatoirement engager un surveillant pour prendre en charge chaque groupe de cinq enfants qui savent marcher. Quant aux bébés encore incapables de se déplacer, ils doivent être surveillés par groupe de trois. En règle générale, la crèche doit engager deux adultes au minimum pour pouvoir accueillir des enfants. Cela dit, «le risque zéro n'existe pas» reconnaît le professionnel.

Par Anaïs Nahum